



HAL
open science

De la signification des mots dans la communication linguistique. Entre Searle et Grice

Mawusse Kpakpo Akue Adotevi

► **To cite this version:**

Mawusse Kpakpo Akue Adotevi. De la signification des mots dans la communication linguistique. Entre Searle et Grice. EDUCOM, 2015, 5, pp.121-131. halshs-01895524

HAL Id: halshs-01895524

<https://shs.hal.science/halshs-01895524>

Submitted on 28 Oct 2018

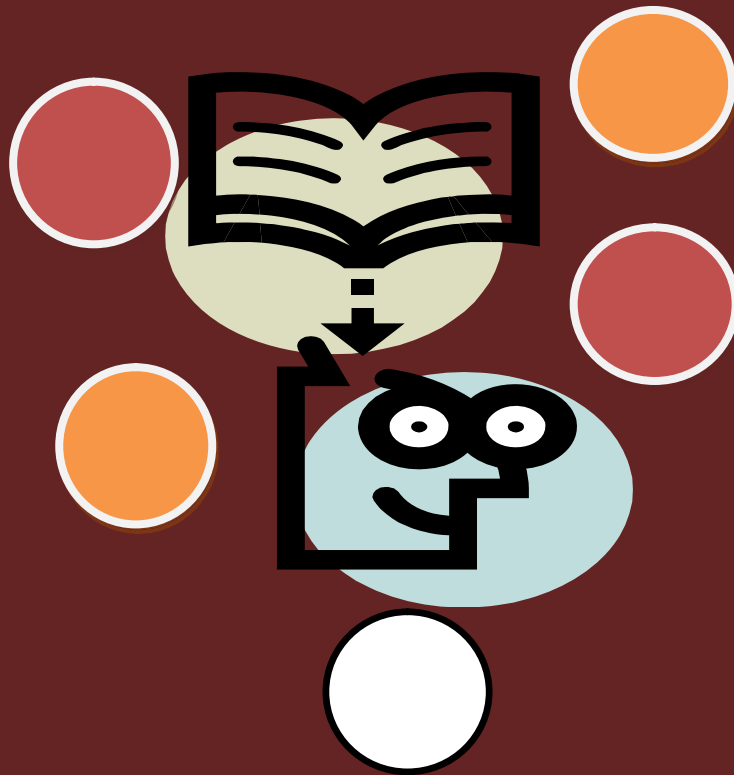
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ISSN : 2226-1443

EDUCOM

Revue du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Organisations,
la Communication et l'Education (CEROCE) de l'Université de Lomé



Numéro 005 - décembre 2015

SOMMAIRE

Sommaire	I
Présentation du CEROCE	III
Administration et normes éditoriales	VII
Synthèse des contributions	XIII
Comprendre les rapports au concept d'énergie des élèves du lycée et du collègue, NGUESSAN Kouamé (ENS d'Abidjan).....	1
Les fonctions du sport sur le corps et la santé et les représentations en milieu scolaire, ATCHRIMI Tossou (Université de Lomé)	29
La condition enseignante et ses vicissitudes, FERRÉOL Gilles (Université de Franche Comté)	45
Stratégies d'apprentissage et progression des étudiants du parcours droit public de l'Université de Lomé (Togo), BAGAN Dègnon (Université de Lomé)	71
Éducation à la recherche et à la production de savoirs sur les villes d'Afrique francophone : question d'approche comparative ? AHOLOU Coffi Cyprien (Université de Lomé)	95
De la signification des mots dans la communication linguistique. Entre Searle et Grice, AKUE ADOTEVI M. Kpakpo (Université de Lomé).....	121
Comment le téléphone portable a-t-il réussi en Afrique ? Une analyse à partir de l'exemple de la ville de Lomé au Togo, GNANE Napo Mouncaïla (Université de Lomé)	133
Récit de la psychose d'Ebola dans la presse en ligne ivoirienne, THOAT Akoissy Clarisse-Leocadie (INSAAC, Abidjan)	157

DE LA SIGNIFICATION DES MOTS DANS LA COMMUNICATION LINGUISTIQUE. ENTRE SEARLE ET GRICE

AKUE ADOTEVI Mawusse Kpakpo

Département de Philosophie / Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société
Université de Lomé

Introduction

À en croire Ludwig (1997 : 175-176), la théorie contemporaine de la communication trouve sa naissance dans l'article « Meaning » publié en 1957 par Grice. Car, on y trouve « la tentative la plus aboutie » de la caractérisation de la signification des mots ou phrases en situation de communication. En effet, du point de vue de Grice, la communication linguistique est le lieu où les interlocuteurs échangent non seulement des dires mais surtout des vouloir-dire. Et c'est dans leur vouloir dire, dans leur intention de signifier qu'il faut voir la véritable signification des énoncés qu'ils utilisent.

Searle (1972), tout en reconnaissant la valeur heuristique des analyses de Grice pour la compréhension du phénomène de la communication, considère toutefois que la conception gricéenne de la signification ne permet pas d'en saisir le fonctionnement réel dans la communication linguistique. Elle est par conséquent sujette à des objections qui en révèlent le caractère inadéquat. Nous examinons ici la pertinence des objections de Searle, en prenant appui sur les fondements pragmatiques de l'analyse gricéenne de la communication linguistique. Ils permettent d'établir l'irrecevabilité des objections de Searle. La signification nous apparaîtra alors, d'un point de vue gricéen, comme une intention de communication rationnellement co-construite par les interlocuteurs. Mais pour y arriver, il convient de présenter d'abord les objections de Searle.

1. Les objections de Searle à l'endroit de la conception gricéenne de la signification

Pour rendre compte de la signification des mots dans la communication linguistique, Grice (1991 : 214) pose qu'il faut faire une distinction entre la signification naturelle (*natural sense*) et la signification non naturelle (*nonnatural sense* ou « *meaning_{NN}* »). La signification naturelle, c'est le sens standard issu des régularités primaires, conventionnellement établies entre des faits donnés, les uns étant considérés comme des symptômes ou indices des autres. Ainsi, la fumée signifie le feu, les nuages sombres signifient l'imminence de la pluie. Mais la signification non naturelle (la signification_{NN}), c'est « *what a particular speaker or writer means by a sign on a particular occasion (which may well diverge from the standard meaning of the sign)* » (Grice 1991 : 216-217). Elle renvoie donc à l'usage, par un locuteur donné, des signes linguistiques, dans une intention particulière donnée. Ainsi, « A signifie_{NN} x », si « *A [...] intend to induce by x a belief in an audience, and he [...] also intend his utterance to be recognized as so intended* » (Grice 1991 : 219).

On peut aisément le noter, la signification non naturelle, celle qui est en jeu dans la communication linguistique, c'est, dit Grice (1991 : 291) un cas de signification qui se rapporte spécialement à la communication. Car elle advient toujours comme production, par un locuteur, d'une intention de communication à l'endroit d'un auditeur qui la reconnaît comme telle.

D'après Searle (1972 : 83), la signification_{NN}, telle qu'elle est caractérisée par Grice, permet de saisir la communication linguistique comme une situation qui se présente comme suit :

« Lorsque je parle, j'essaie de transmettre certaines choses à mon interlocuteur en l'amenant à reconnaître mon intention de lui communiquer précisément ces choses. J'obtiens l'effet attendu si je l'amène à reconnaître mon intention de produire sur lui cet effet, et dès que mon interlocuteur reconnaît ce qu'il est dans mon intention d'obtenir, le résultat est atteint généralement. Il comprend ce que je dis dès qu'il reconnaît dans l'intention

que je manifeste en énonçant quelque chose, une intention de dire cette chose précisément ».

Ainsi, quand je dis « Bonjour » à quelqu'un, il y a communication si et seulement si mon interlocuteur comprend, à travers mon énonciation de « Bonjour », mon intention de le saluer par ce mot.

Searle pose qu'une telle façon de représenter la communication laisse voir que la signification_{NN} s'analyse, en réalité, en ces termes : « dire qu'un locuteur *L* a voulu signifier quelque chose par *X*, c'est dire que *L* a eu l'intention, en énonçant *X*, de produire un effet sur l'auditeur *A* grâce à la reconnaissance par *A* de cette intention ». Mais, bien qu'il y reconnaisse un trait essentiel de la communication et une conception appréciable de la signification, Searle (1972 : 84) estime que c'est une caractérisation inadéquate et défectueuse de la signification. Car, non seulement elle ne spécifie pas la relation qui existe « entre ce que l'on veut signifier en disant quelque chose et ce que cette chose signifie effectivement dans la langue », mais surtout elle confond les actes illocutoires et les actes perlocutoires, en définissant la « signification en termes d'effet recherché ».

Searle oppose donc à la définition gricéenne de la signification deux objections. La première concerne la relation entre ce qui est dit et ce que l'on veut dire ou signifier par ce qui est dit. Et pour en rendre compte, Searle (1972 : 84-85) présente un contre-exemple :

« Imaginons que je sois un soldat américain pendant la seconde guerre mondiale, et que j'aie été capturé par les troupes italiennes. Imaginons encore que je veuille faire croire à ces Italiens que je suis un soldat allemand, à seule fin d'être relâché. Ce que je voudrais, c'est leur dire, en allemand ou en italien, que je suis un soldat allemand. [...] Admettons que la seule chose que je sache en allemand soit la première ligne d'un poème que j'avais eu à apprendre par cœur à l'école au cours d'allemand. Moi, prisonnier américain je m'adresserai donc aux Italiens qui m'ont capturé, par cette phrase : *Kennst du das Land wo die Zitronen blühen ?* »

Et il en donne une interprétation du point de vue de Grice. Le soldat américain, en énonçant la phrase allemande, avec l'intention de tromper ses ennemis, veut signifier « Je suis un soldat allemand ». Il veut donc amener les Italiens à identifier, au travers de cette

phrase allemande, son intention qui consiste, non dans le sens littéral de la phrase (« Connais-tu le pays où fleurissent les citronniers ? »), mais plutôt dans son vouloir-dire, à savoir qu'il est un soldat allemand. Mais selon Searle, cette interprétation, à la Grice, est irrecevable. Car, elle laisse voir que toute phrase peut « être utilisée pour renvoyer à n'importe quelle signification, pourvu que les circonstances rendent possible l'existence des intentions appropriées » (Searle 1972 : 85).

Or, il est pratiquement impossible de vouloir signifier, dans la langue allemande, « *Ich bin ein deutscher Soldat* », en énonçant « *Kennst du das Land wo die Zitronen blühen ?* ». Les conventions qui régissent l'usage sensé de ces deux phrases ne permettent pas de signifier intentionnellement l'une, en disant l'autre, quelles que soit les conditions dans lesquelles on se trouve. Il en résulte, d'après Searle, que la relation entre le dire et le vouloir-dire dans la communication linguistique n'est pas une relation quelconque. Ce que nous signifions intentionnellement dépend du sens littéral des mots au moyen desquels nous le signifions. Ainsi, le vouloir-dire n'est une véritable intention de communication que s'il est arrimé sur les conventions qui gouvernent le dire et qui, de ce fait, autorisent son utilisation comme moyen d'expression d'un vouloir-dire.

La seconde objection est que, pour Searle, la définition que Grice donne de la signification_{NN} revient tout simplement à considérer la signification des mots ou phrases en situation de communication comme l'intention d'effectuer un acte perlocutoire. « Dans les exemples donnés par Grice, dit-il, les effets cités sont invariablement des effets perlocutionnaires » (Searle 1972 : 86). Or, selon Searle (*idem*), « dire quelque chose en voulant effectivement signifier ce que l'on dit, c'est avoir l'intention d'accomplir un acte illocutionnaire ». Cette position, Searle la justifie par les arguments suivants.

Premièrement, le sens littéral des phrases que nous utilisons en situation de communication ne justifie pas les effets perlocutoires, même s'ils sont possibles. Il détermine plutôt les actes illocutoires que nous effectuons. De plus, il y a des expressions que nous utilisons mais qui n'admettent pas d'effet perlocutoire. Saluer, en disant

« Bonjour », par exemple, n'entraîne aucun effet perlocutoire, d'après Searle. En saluant, je ne peux avoir l'intention de produire, sur celui que je salue, un effet autre que le fait qu'il identifie mon intention de le saluer. De même, ajoute Searle, il n'y a pas d'effet perlocutoire attaché à la promesse. Il s'agit tout simplement d'actes illocutoires accomplis au moyen des mots qui, littéralement, signifient ces actes.

Deuxièmement, même dans les cas où l'effet perlocutoire est effectivement possible, je peux toutefois « dire quelque chose en voulant le signifier sans avoir l'intention en fait de produire cet effet » (Searle 1972 : 87). Il s'agit des cas où l'on dit quelque chose dans une intention particulière, mais sans pour autant se préoccuper de l'effet que cela aura sur l'auditeur.

Troisièmement, lorsque je communique intentionnellement une information à quelqu'un en disant quelque chose, je n'ai pas pour autant l'intention que mon information l'amène à croire ce que je lui dis. La reconnaissance par mon auditeur de mon intention de communication n'a pas forcément pour effet perlocutoire qu'il croit ce que je dis. Il s'ensuit, pour Searle (*idem*), que « l'intention réflexive postulée par Grice ne s'applique pas aux effets perlocutionnaires ». Ainsi, s'il est un effet lié à l'intention réflexive, c'est tout simplement un effet illocutoire.

En somme, l'acte illocutoire étant nécessairement conventionnel (Austin 1970 : 115), Searle en conclut que les deux objections qu'il fait à l'endroit de la conception gricéenne de la signification sont indissociables. Elles font voir que l'utilisation et la compréhension des mots ou phrases en situations de communication obéissent à des conventions sémantiques qui déterminent non seulement leur sens littéral, mais aussi les actes illocutoires accomplis par leur moyen.

2. De la pertinence des objections de Searle à l'endroit de Grice

Les objections de Searle étant indissociablement liées, elles reviennent à considérer la signification, du point de vue de Grice,

comme une intention de communication non seulement coupée des conventions qui régissent l'usage des mots ou phrases dans la langue, mais aussi et de ce fait, réduite aux seuls effets perlocutoires.

Il faut toutefois noter que, chez Searle, ces objections sont intervenues non dans le cadre d'une analyse systématique de la conception gricéenne de la signification, mais plutôt dans son entreprise de caractérisation des actes de langage illocutoires. Cela autorise donc d'émettre des doutes quant à la pertinence de ces objections. Et l'ancrage résolument pragmatique des analyses de Grice vient renforcer nos soupçons.

Comme le fait remarquer Pataut (2001 : 295), l'héritage de Grice consiste fondamentalement en une « analyse de la signification en termes d'activité rationnelle dirigée vers un but, c'est-à-dire en termes d'activité de communication visant à produire des effets de compréhension » chez l'auditeur. C'est dans la perspective de cette idée fondamentale et de son déploiement dans l'œuvre de Grice qu'il faut revenir sur les objections de Searle. Plus précisément, il s'agit de répondre aux questions suivantes : peut-on dire que la conception gricéenne de la signification ne prend pas en compte la relation entre le dire (les conventions qui le régissent) et le vouloir-dire ? Et le vouloir-dire, chez Grice, est-il réductible à un effet perlocutoire ?

À la première question, on peut d'emblée répondre par la négative. Grice, non seulement prend en compte la relation entre le dire et le vouloir-dire dans son analyse de la signification, mais aussi il y consacre plusieurs études. Dans « Utterer's Meaning, Sentence-Meaning, and Word-Meaning », Grice (1991 : 118) décline tout un programme d'analyse auquel il assigne un double objectif : expliquer ce qu'est le "dire" et clarifier la relation qu'il y a entre le dire et la signification conventionnelle. Et selon lui, parler de signification conventionnelle revient à considérer que les expressions d'une langue donnée ont chacune une signification conventionnellement fixée, et qui, de ce fait, suivrait cette expression partout, quel que soit le contexte de son utilisation. Une sorte de signification intemporelle que l'on traduirait par « dans L (langue) X signifie "...» » (Grice 1991 : 119). Or, comme l'affirmait déjà Austin (1994 : 29), « les mots ne sont

pas munis de cet appendice simple et pratique que l'on appelle « la signification de (du mot) "x" ». Et il (1994 : 44) ajoute que « qui-conque souhaite se rendre compte de la complexité du problème n'a qu'à consulter un dictionnaire, au mot "tête" par exemple : les différentes significations du mot "tête" sont mises en relation les unes avec les autres de toutes sortes de façons différentes en même temps ». Il n'y a donc pas de signification conventionnelle exclusive pour une expression donnée dans une langue donnée. On peut en conclure, avec Grice (*idem*), que si l'on veut toujours parler de signification conventionnelle, alors « X signifie "..." » devrait être comprise comme « une des significations de X est "..." ».

Il en résulte, pour Grice, que si les conventions ne déterminent pas rigoureusement, et donc ne figent pas le dire, elles ne pourront pas non plus déterminer le vouloir-dire. La relation entre le dire et le vouloir-dire n'est donc pas conventionnelle. Selon Grice, l'activité de communication étant une activité éminemment rationnelle, dirigée vers un but consistant dans la production des effets de compréhension, la relation entre le dire et le vouloir-dire relève plutôt de l'*implication conversationnelle*, gouvernée par le *principe de coopération* et les *maximes conversationnelles* (Grice 1979). Ainsi, la rationalité des participants à l'activité de communication les amène à y coopérer pour co-construire la signification des mots qu'ils utilisent. Et le respect de ce principe de coopération se manifeste par les manœuvres conversationnelles, c'est-à-dire dans la violation (consciente) et (mieux, pour) le respect des maximes conversationnelles, par les interlocuteurs. Les maximes conversationnelles ne sont pas des conventions. Il s'agit plutôt, selon Grice (1979), des règles que nous respectons de fait, quand nous nous engageons dans la conversation. Et elles sont réparties en quatre catégories : Quantité, Qualité, Pertinence et Modalité. La Quantité renvoie à la masse d'information à fournir ; la Qualité confère à l'information fournie sa véridicité ; la Pertinence, c'est « Parlez à propos » (*Be relevant*) ; et la Modalité renvoie à la clarté de ce qui est dit.

Dès lors, il y a implication conversationnelle quand, en disant *p*, je signifie ou veux dire *q*. Mais si je ne dis pas simplement *q*, ce qui

signifie que j'ai violé exprès la maxime de la clarté, c'est que je veux être plus pertinent et fournir la quantité d'information nécessaire. Et mon interlocuteur, s'il coopère avec moi, il comprend que si je ne suis pas clair, c'est que j'ai voulu dire autre chose que p en disant p ; et il infère ce que j'ai voulu dire (q) en tenant compte du contexte. Ainsi, la violation commise au niveau du dire se trouve réparée au niveau du vouloir-dire.

On peut, au regard de cette analyse de la communication, reprendre l'exemple du soldat américain, donné par Searle, et le comprendre véritablement selon Grice. Pour Searle, il est impossible qu'en disant « *Kennst du das Land wo die Zitronen blühen ?* » (A), le soldat américain implice « *Ich bin ein deutscher Soldat* » (B). Mais d'un point de vue gricéen, une telle implication est bien possible. Cette situation s'interprète alors de la façon suivante. En disant A, le soldat américain viole expressément la maxime de clarté, et veut signifier, à l'endroit des Italiens, B ; il veut leur faire croire qu'il est un soldat allemand. Il aura réussi à signifier effectivement B, si les Italiens arrivent à découvrir, au regard du contexte, qu'il signifie B, en disant A. Le contexte étant celui de la seconde guerre mondiale, les Italiens, partenaires des Allemands, savent très bien que s'ils se retrouvent en face d'un soldat allemand, ce dernier ne s'amuserait pas à leur citer un vers de poème (A). Allemands et Italiens devaient avoir un code (un mot de passe) de reconnaissance les uns des autres. Et le mot de passe en question n'est pas A. Dès lors, les Italiens, s'ils se retrouvent en face d'un interlocuteur qui leur dit A, ils se demandent alors pourquoi, en cette circonstance, leur interlocuteur dit A au lieu du mot de passe. Ils en infèrent que ce dernier n'est pas allemand, puisque s'il l'était, il dirait le mot de passe. Et s'il n'est pas allemand, mais énonce un vers de poème allemand en situation de captif de guerre (et qu'en plus il n'est pas non plus italien puisqu'il ne parle pas italien), alors les Italiens en concluent qu'en fait, ce qu'il veut signifier ou leur faire croire, c'est B. Ainsi, en disant A, le soldat américain a implicité B.

Une telle interprétation rend alors irrecevable la première objection de Searle. Le vouloir-dire n'est pas déterminé par les conven-

tions sémantiques qui régissent le dire, mais bien par la rationalité des interlocuteurs et le contexte dans lequel se manifeste cette rationalité. De plus, si le vouloir-dire était déterminé par les conventions sémantiques du dire, il s'annulerait, puisqu'il se réduirait tout simplement au dire. Car, même si le soldat américain disait B, il ne signifierait pas B en disant B. Son vouloir-dire, en disant B, ne se réduirait pas, dans le contexte qui est celui de la seconde guerre mondiale, au sens conventionnel de l'expression « Je suis un soldat allemand ».

Cette observation nous conduit à l'examen de la seconde objection de Searle selon laquelle le vouloir-dire, chez Grice, est confondu à l'effet perlocutoire. La question, en réalité, est de savoir si l'effet de compréhension qu'un locuteur vise à produire sur un auditeur, en disant quelque chose, est un effet perlocutoire.

Il importe, pour y répondre, de faire un retour à Austin, sur la notion de perlocution. L'acte perlocutoire, dit Austin (1970 : 129), c'est « l'obtention de certains *effets* par la parole ». Mais dans la caractérisation austinienne de ce qu'est un acte de parole, la perlocution est retenue comme conséquence de l'illocution qui, elle-même, se réalise nécessairement au moyen d'une locution. Ainsi, alors que l'illocution, c'est faire quelque chose, *en disant* quelque chose, la perlocution, c'est faire quelque chose *par le fait de dire* quelque chose (Austin 1970 : 119). Par exemple, en disant, à un auditeur, « Le lion vient ! » (acte locutoire), je l'avertis (acte illocutoire) ; et par le fait de dire cela, je le convaincs (acte perlocutoire) que le lion vient. Cependant, Austin (1970 : 120) admet que « si les circonstances s'y prêtent, en effet, un acte perlocutoire peut *toujours*, ou presque, être suscité, avec ou sans préméditation, par n'importe quelle énonciation... ». Et il ajoute : « que [...] les suites puissent être, de surcroît ou entièrement, obtenues sans aucun recours locutoire, voilà qui est caractéristique des actes perlocutoires » (Austin 1970 : 126).

À première vue, on peut dire que cette caractérisation austinienne du perlocutoire donne raison à Searle. À y bien regarder toutefois, il y a des différences non négligeables qui se dégagent entre le perlocutoire et la signification_{NN} ou le vouloir-dire selon Grice. La per-

locution est un effet quelconque obtenu par la parole, avec ou sans préméditation. Mais le vouloir-dire, selon Grice, est bien un effet de compréhension, obtenu nécessairement par préméditation. De plus, l'acte perlocutoire peut s'accomplir sans recours au dire, mais le vouloir-dire est nécessairement implicite par le dire.

En réalité, cette seconde objection searlienne est plutôt due, non à la confusion, par Grice, de la signification_{NN} et du perlocutoire, mais à l'interprétation que Searle fait de l'analyse gricéenne de la signification. Selon Searle, il y a vouloir-dire quand l'on signifie quelque chose en disant cette chose. Mais comme nous l'avons montré plus haut, une telle interprétation revient tout simplement à réduire le vouloir-dire au dire. Searle avait, en fait, en vue la caractérisation des actes illocutoires accomplis au moyen de verbes performatifs. Il aboutit donc au résultat selon lequel le vouloir-dire est un acte illocutoire. Mais suit-il de cette conclusion de Searle que le vouloir-dire, au sens de Grice, est aussi un acte illocutoire ?

Austin (1970 : 124), à propos de l'acte illocutoire, dit qu'il est un effet qui consiste « à provoquer la compréhension de la signification et de la valeur de la locution. L'exécution d'un acte illocutoire inclut donc l'assurance d'avoir été bien compris [...] ». On peut alors dire que la signification_{NN}, étant, selon Grice, un effet de compréhension, elle n'est rien d'autre qu'un acte illocutoire. Mais il n'en est rien. Car, l'acte illocutoire est nécessairement conventionnel, alors que le propre de la signification_{NN}, c'est d'être une intention de communication non conventionnelle. Et la non-conventionalité est, selon Grice, ce qui en constitue le caractère éminemment rationnel.

Conclusion

Rendre compte de la signification des mots dans la communication linguistique, c'est avant tout s'inscrire dans une approche pragmatique du langage et de la communication. Une telle approche dont les travaux de Grice sont, à juste titre, considérés comme inauguraux, permet de saisir la communication linguistique comme une activité rationnelle dans laquelle les participants s'engagent, et y font

preuve de leur rationalité en coopérant, par des manœuvres conversationnelles, pour la construction de la signification des mots qu'ils utilisent.

Sur la base de cette position, l'argumentation ici déployée a abouti à l'irrecevabilité des objections de Searle à l'endroit de Grice. Elle a surtout fait ressortir la pertinence heuristique des analyses de Grice quant à la caractérisation de la signification. Ainsi, non conventionnelle, la signification des mots dans la communication linguistique se présente comme un vouloir-dire rationnellement co-construit par des interlocuteurs, au regard du contexte réel de leur activité de communication.

Références bibliographiques

- Austin J. L., 1970 : *Quand dire, c'est faire*, trad. G. Lane, Paris, Seuil.
- Austin J. L., 1994 : *Ecrits philosophiques*, trad. L. Aubert et A.-L. Hacker, Paris, Seuil.
- Grice P., 1991 : *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press.
- Grice P., 1979 : « Logique et conversation », trad. de F. Berthet et M. Bozon, *Communications*, n° 30, pp. 57-72.
- Ludwig P., 1997 : *Le langage*, Paris, GF-Flammarion.
- Pataut F., 2011 : « Paul Grice. La signification revisitée », In B. Ambroise et S. Laugier, *Philosophie du langage. Sens, usage et contexte*, Paris, Vrin, pp. 293-329.
- Searle J., 1972 : *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.

